



Selon la Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission

VectoBac® G

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

VectoBac G (nom commercial)

Bacillus thuringiensis, sous-esp. israelensis, 200 UTI/mg, granulê

Code GIFAP: GR

Numéro CE: non applicable

1.2. Utilisations Identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Insecticide biologique à usage blocide (homologation française AMM n° 2000192)

Non autorisé pour l'usage grand public

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE S.A.S.

Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe

69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

France

Tel.: +33 (0) 478 64 32 60 email: sds@sumitomo-chem.fr

Fabricant du produit

VALENT BIOSCIENCES CORPORATION

870 Technology Way Libertyville, Illinois 60048

USA

Tel.: +1 847 9684700

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 24/24h ORFILA 01 45 42 59 59

+44 (0) 1235 239 670

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP):

Mention(s) d'avertissement

Aucun

Pictogramme (s)

Aucun

Mention(s) de danger

Aucun

2.2. Eléments d'étiquetage

Mention(s) d'avertissement

Aucun

Pictogramme (s)

Aucun

Mention(s) de danger

Aucun

Consell(s) de prudence

P261: Éviter de respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P302 + P352; EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU; Laver abondamment à l'eau.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501: Éliminer le contenu/récipient en accord avec la réglementation locale.

EUH 401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé

humaine et l'environnement.

Date de révision: Numéro de version: 01 Juin 2015

3.00

(Date de la précédente révision: 4 février 2013; version 2.00)

Page 1 of 7





Selon la Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission

VectoBac® G

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

2.3. Autres dangers

Contient Bacillus thuringiensis, les micro-organismes peuvent provoquer des réactions

de sensibilisation.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Ce produit doit être considéré comme un mélange selon les réglements européens.

Composition/Renseignements sur les ingrédients principaux.

Numéro

Nº CAS Titre (UTI/mg) NA

Bacillus thuringiensis sous-esp. israelensis (Souche AM 65-52, sérotype H-14)

(2.8% p/p) N° CE

Numéro

Inscription

Pict. Règi 1272/2008 Mentions de danger

Annexe 1

Aucun

Aucune

Autre information

code ID: ABG-6138

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, consulter un médecin.

Inhalation Exposer à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Retirer les vêtements soulliés. Laver immédiatement la peau contaminée à l'eau. Laver Peau

les vêtements avant réutilisation.

Rincer abondamment avec de l'eau. Les paupières doivent être écartées du globe

Yeux oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation se

développe.

Rincer la bouche. Ne jamais faire vomir une personne inconsciente ou en état de choc. Ingestion

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, algus et différés

La poussière peut être irritante pour les voies respiratoires et provoquer des symptômes

de bronchite. Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique conseillé.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Moyens d'extinction inappropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse ou eau.

aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de vapeurs toxiques et irritantes (décomposition thermique lors de la combustion).

5.3. Consells aux pomplers

Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection

appropriés et un masque de protection pour les yeux / le visage.

Autre information

Ne pas laisser l'eau utilisée pour éteindre un feu pénétrer dans les canalisations ou

autres voles d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

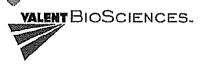
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Date de révision: Numéro de version: 01 Juin 2015 3.00

(Date de la précédente révision: 4 février 2013; version 2.00)

Page 2 of 7





Selon la Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) n° 463/2010 de la Commission

VectoBac® G

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau.

Porter des gants de protection, des lunettes de sécurité ou un masque de protection du

visage et un vêtement de protection approprié.

Eloigner les sources d'Inflammation.

Evacuer la zone à risque.

Pour les secouristes

Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau.

Porter des gants de protection (nitrile), des lunettes de sécurité ou un masque de

protection du visage et un vêtement de protection approprié.

Eloigner les sources d'inflammation.

Evacuer la zone à risque ou consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau. Ne

pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement d'un déversement

Ne pas laisser le produit s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.

Procédure de nettoyage

Ramasser immédiatement le produit répandu. Balayer, ramasser avec une pelle et placer dans des récipients scellés. Creuser profondément les sols contaminés et les placer dans des fûts. Utiliser un tissu mouillé pour nettoyer les sols et tout autre objet contaminé, le placer également en récipient scellé. Evacuer tous les déchets et vêtements contaminés de la même manière en tant que «déchet chimique» (par exemple dans un centre de destruction autorisé). Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voles d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour les consignes de protection individuelle, voir rubrique 8.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être

appliquées. Pour les consignes de protection individuelle, voir section 8.

Prévention des risques d'inflammation et d'explosion

Pas de recommandation spécifique.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Entreposer dans un local frais et sec. Conserver dans un local blen ventilé. Conserver à

l'écart des allments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas boire, manger, ni fumer sur le lieu de travail.

Autre information

Ne pas contaminer avec de l'eau (sauf pour la préparation normale de la bouille)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

voir l'étiquette sur l'emballage.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit au niveau national. Un rapport sur la sécurité chimique n'est pas requis pour ce type de produit.

8.2. Contrôles de l'exposition

Date de révision: Numéro de version: 01 Juin 2015

(Date de la précédente révision: 4 février 2013; version 2.00)

Page 3 of 7





Selon la Réglementation (CE) nº 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) nº 453/2010 de la Commission VectoBac® G

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

Contrôles techniques appropriés Mesures de protection individuelle

Assurer une ventilation adéquate.

Respiratoire

En cas de formation de poussières, utiliser un masque à poussière. Porter des gants de protection en nitrile.

Mains Yeux

Porter des l'unettes de sécurité ou un masque de protection du visage.

Peau et corps **Autre Information**

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Nom

Bacillus thuringiensis, sous-esp. israelensis, 200 UTI/mg, granulé

Aspect

solide (granulé) (appréciation visuelle)

Teneur en poussière

pratiquement sans poussière (0,05 mg de poussière/30g de produit)

(résistance à l'usure: 99,7%) (CIPAC MT178)

Couleur

Ocre (appréciation visuelle)

Odeur

odeur typique des produits de fermentation (appréciation olfactive)

Seuli offactif

non déterminé

Hα

5,4 (suspension aqueuse à 10%)

Point de fusion/point de congélation Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

non applicable

Point éclair

non applicable non applicable

Taux d'évaporation

non applicable

Infiammabilité

non inflammable (compte tenu des caractéristiques de la substance active et de la

nature des composants)

Limites supérieurs/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

non déterminé

Pression de vapeur

non applicable

Densité de vapeur

non applicable

Densité relative

0,48 g/ml

Densité apparente

non applicable

Solubilité dans l'eau

particules insolubles en suspension et particules solubles

non applicable

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage n-octanol/eau

non applicable

Température d'auto-inflammabilité

non déterminé (improbable, compte tenu des caractéristiques de la substance active et

de la nature des composants)

Température de décomposition Viscosité dynamique

non déterminé

Viscosité cinématique

non applicable non applicable

Propriétés explosives

non explosif (jugement d'expert)

Propriétés comburantes

non déterminé

9.2. Autres informations

Densité relative de la vapeur (air = 1)

non applicable non applicable

Tension de surface

10.1. Réactivité

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir

également la rubrique 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la

rubrique 7).

Date de révision:

01 Juin 2015

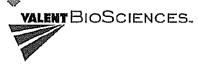
(Date de la précédente révision: 4 février 2013; version 2.00)

Numéro de version:

3.00

Page 4 of 7





Seion la Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission

VectoBac® G

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures élevées, la lumière, l'humidité. Les produits alcalins inactivent le

produit.

10.5. Matières incompatibles

Comburants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Risque de vapeurs toxiques et irritantes (décomposition thermique lors de la combustion)

(voir aussi rubrique 5).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée toxicologique n'est disponible sur la formulation telle quelle. Les données sulvantes proviennent d'une formulation proche:

Nom

Bacillus thuringiensis sous-esp. israelensis, 3000 UTI/mg granulés à disperser

dans l'eau (code ID: ABG6511)

Toxicité aiguë

Voie orale

DL₅₀ rat: > 5000 mg/kg (OCDE 401) DL₅₀ lapin: > 5000 mg/kg (OCDE 402)

Voie dermale Par inhalation

CL₅₀ rat (4 heures): > 0,014 mg/l (exposition nasale; concentration maximale réalisable)

(OCDE 403)

Irritation

Peau Yeux faiblement irritant (OCDE 404) très faiblement irritant (OCDE 405)

Sensibilisation

non sensibilisant (test maximalisé) (OCDE 406)

Autres Informations toxicologiques

Les données sulvantes proviennent des ingrédients ci-dessous:

Nom

Substance active, Bacillus thuringiensis sous-esp. israelensis (Souche AM 65-52,

Sérotype H-14) produit technique

Génotoxicité: Aucune méthode validée n'est disponible pour les micro-organismes.

Les études actuellement disponibles pour l'évaluation de la sensibilisation cutanée ne sont pas appropriées pour les microorganismes. En conséquence les produits contenant des microorganismes doivent porter un étiquetage mentionnant des conseils de prudence mais ne sont pas classés R43/H317.

Sur la base des données disponibles, aucun des critères de classification n'est atteint pour l'ensemble des classes de danger.

Informations sur les voles d'exposition probables

Les voles d'exposition les plus probables sont les voles cutanée ou inhalatoire.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Aucune donnée écotoxicologique n'est disponible sur la formulation telle quelle. Les données suivantes proviennent d'une formulation proche:

Nom

Bacillus thuringiensis sous-esp. israelensis, 3000 UTI/mg granulés à disperser

dans l'eau (code ID: ABG6511)

Poissons Abeilles Toxicité alguë CL ₅₀ (96 heures) (*Oncorhynchus mykiss*): > 1000 mg/l (OCDE 203) Toxicité alguë DL ₅₀ (48 heures) (*Apis mellifera*): Oral > 108,04 μg/abeille (OCDE 213)

Contact: > 100 µg/abellle (OCDE 214)

Les données suivantes proviennent des ingrédients ci-dessous:

Date de révision; Numéro de version: 01 Juin 2015

3.00

(Date de la précédente révision: 4 février 2013; version 2.00) Page 5 of 7





Selon la Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission

VectoBac® G

Abellles

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

Substance active, Bacillus thuringiensis sous-esp. israelensis (Souche AM 65-52, Nom

Sérotype H-14) produit technique
Toxicité alguë CL₅₀ (96 heures) (Oncorhynchus mykiss): > 370 mg/l (EPA-660/3-75-009) Poissons

(Lepomis macrochirus): > 600 mg/l (EPA-660/3-75-009)

Toxicité aiguë CL 50 (10 jours) (Daphnia magna): > 50 mg/l (OPPTS 885-4240) Daphnies

Toxicité chronique (21 jours) (Daphnia magna): CSEO = 5 mg/l (OCDE 211)

Toxicité alguë par îngestion DL50 (14 jours) (Apis mellifera): >1737 μg/abeille (>10x la

dose au champ) (US EPA 154A-24)

Olseaux

Toxicité alguë CL $_{50}$ (5 jours) (Colin de Virginie): > 3077 mg/kg (FIFRA 154A-16) Toxicité alguë CL $_{50}$ (5 jours) (Canard Colvert): > 3077 mg/kg (FIFRA 154A-16) Toxicité algue CL 50 (30 jours) (Elsenia foetida): > 1000 mg/kg sol sec (OCDE 207)

Vers de terre Micro-organismes du sol Aucune activité bactéricide ou antibiotique n'a été détectée.

12,2. Persistance et dégradabilité

Les données sulvantes proviennent des ingrédients ci-dessous:

Nom

Substance active, Bacillus thuringiensis sous-esp. israelensis (Souche AM 65-52,

Sérotype H-14) produit technique

Dégradation biotique

Non applicable

Rapidement dégradé dans le sol lors de l'exposition à la lumière. Dégradation abiotique

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données sulvantes proviennent des ingrédients ci-dessous:

Substance active, Bacilius thuringiensis sous-esp. Israelensis (Souche AM 65-52, Nom

Sérotype H-14) produit technique

Non applicable ; la substance n'est pas pathogène pour les organismes non-cibles et Bioaccumulation

aucune multiplication n'a été observée dans ces organismes.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données suivantes proviennent des ingrédients ci-dessous:

Substance active, Bacillus thuringiensis sous-esp. Israelensis (Souche AM 65-52, Nom

Sérotype H-14) produit technique

Valeurs d'adsorption: K_{foc}: non applicable pour les substances microblennes Valeurs de désorption: K_{foc-des}: non applicable pour les substances microblennes Bacillus thuringiensis est rapidement lié aux particules d'argile et est considéré comme

non mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non requis (rapport sur la sécurité chimique non exigé).

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres effets néfastes connus sur l'environnement.

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur (législation locale, réglonale ou Substance et/ou mélange

nationale). Pour de plus amples informations, contacter le distributeur.

Se conformer aux réglements et arrêtés en vigueur (législation locale, régionale ou Emballages contaminés

nationale).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre: ADR/RID - Transport maritime: IMO/IMDG - Transport aérien: ICAO-Ti/IATA-DGR:

14.1. Numéro ONU

Aucun

Date de révision: Numéro de version: 01 Juin 2015 3.00

(Date de la précédente révision: 4 février 2013; version 2.00) Page 6 of 7





Selon la Réglementation (CE) n° 1907/2006 (REACH) et le Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission

VectoBac[®] G

Ref. Bti200GRbioCLP/F/300f

EtIquette: non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID:

non réglementé

non réglementé

Classe IMO/IMDG:

Classe ICAO-TI/IATA-DGR:

non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant Marin

non

14.6. Précautions particulières à prendre

EMS:

non applicable

Pas d'autres précautions particulières requises.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recuell IBC Non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Il n'y a pas de réglementation/législation particulière pour ce mélange.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

16. AUTRES INFORMATIONS

Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) n° 1272/2008 pour les besoins de la classification:

Classement basé sur une formulation proche et les propriétés de la substance active.

Changements effectués par rapport à la version précédente: Les sections n° 2, 3, 4, 9, 11, 12, ont été modifiées afin de supprimer toute référence aux directives CE/2001/59 ou CE/1999/45 ; des changements ont été effectués suite à l'ATP4. Une Information a été ajoutée concernant l'évaluation de la sensibilisation cutanée ; ainsi que de nouvelles données en écotoxicologie et physico-chimie. Le classement a été mis à jour selon CLP.

Texte complet des mentions de danger utilisées dans ce document: aucune

Ces informations ne concernent que le produit susmentionné, pour l'usage indiqué. Elles ne sont pas valables en cas d'utilisation du produit en mélange avec d'autre(s) produit(s). En l'état actuel de nos connaissances, ces informations sont correctes, complètes et données de bonne foi à la date de ce document. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'utiliser ces informations de façon appropriée à son usage particulier.